



Créé en 1992, l'Observatoire Ostréicole suit des lots d'huîtres naturelles sur **14 parcs du littoral charentais** (12 dans le Bassin de Marennes-Oléron et 2 sur l'Île de Ré) dans des conditions d'élevage représentatives des pratiques professionnelles locales. Captés sur coupelles par CAPENA sur le site des Longées, les lots sont placés sur parcs en mars/avril de chaque année (2023 : semaine 12) et élevés pendant 3 ans. Un suivi saisonnier de la **mortalité** et de la **croissance** (basé sur le gain de poids), ainsi qu'un bilan annuel en fin d'année sont réalisés sur les lots des trois classes d'âge.

Les résultats ci-dessous représentent l'état des performances des lots à la **fin de l'été 2023** et sont issus des derniers échantillonnages réalisés le 20/09/2023 dans le **Bassin de Marennes-Oléron** et dans l'**Île de Ré**.

Tableau 1 : Taux de mortalité (% ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année obtenus à la fin de l'été 2023 (valeurs en gras). Les valeurs de référence correspondent à la moyenne de 29 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2022) et de 22 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2022). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	24,6 % (Référence = 54,9 %)	↘	+12,9 g (Référence = +12,3 g) Poids individuel = 13,4 g	⇒
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	18,2 % (Référence = 14,1 %)	⇒	+17,9 g (Référence = +19,4 g) Poids individuel = 33,2 g	⇒
3^{ème} année sur parc de pousse	14,5 % (Référence = 15,0 %)	⇒	+14,8 g (Référence = +22,1 g) Poids individuel = 56,1 g	↘

I. Mortalité

Au mois de septembre 2023, les **mortalités estivales** des **lots de 1^{ère} année** sont **très faibles** par rapport à la valeur de référence pour cette saison. La phase de mortalité, débutée au printemps, semble avoir atteint son pic au cours de l'été (vérification en novembre) avec une perte totale de seulement 24,6 % en moyenne pour cette classe d'âge. Ces résultats de survie excellentes ont été mesurés de manière homogène sur l'ensemble des parcs de demi-élevage. Les parcs de **La Mortane** et de **Ronce**, les plus touchés, ont obtenu une mortalité cumulée de 33,0 % et 30,4 %, respectivement. Le naissain du parc de **Mérignac** n'a subi que 12,4 % de pertes. Les autres parcs de demi-élevage ont enregistré des mortalités variant de 22,0 % (**Boyard**¹) à 27,2 % (**Chevalier**).

¹ N.B : dans le Bulletin saisonnier n°1 – Fin de printemps, la mortalité cumulée printanière des naissains au parc de Boyard était de 10 % (au lieu de la valeur erronée de 44 %).

Pour les **huîtres de 2^{ème} année**, la **mortalité globale** calculée est **équivalente** à la valeur de référence. A l'échelle intra-bassin, les pertes estivales sont généralement inférieures sur chaque parc, hormis pour deux d'entre eux pour lesquels des mortalités largement supérieures aux références tirent vers le haut la moyenne générale. En effet, les parcs de **La Mortane** et de **La Flotte** ont connu des mortalités de **63 %** (référence du parc : 13 %) et **35 %** (référence parc : 18 %), respectivement. Aucun biais zootechnique n'a été recensé (poches à terre, obturation des mailles par le biofouling...). Ces résultats seront confrontés aux observations des conchyliculteurs de ces mêmes secteurs.

Concernant les huîtres de **3^{ème} année**, les **mortalités** sont **identiques** à celles des années précédentes. Les poches d'huîtres de dernière année d'élevage ont été disposées sur les parcs de pousse la première semaine du mois de juillet 2023. Les pertes mesurées pour les deux parcs du centre du bassin (**Lamouroux** : 15,0 % ; **La Casse** : 15,6 %) sont légèrement supérieures à celles obtenues pour le parc de **La Coupe à Colleau** dans le sud (12,8 %).

II. Croissance

L'été 2023 est caractérisé par une **croissance équivalente à la norme pour les huîtres de 1^{ère} et de 2^{nde} année** et une **croissance inférieure** aux valeurs de références pour les huîtres de **3^{ème} année** d'élevage.

La croissance des **huîtres de 1^{ère} année** a été relativement homogène entre les parcs, toutes situées entre +10 g et +18 g. Les parcs de **Chevalier** et de **La Mortane** se distinguent, comme à l'habitude, des autres parcs avec des gains de poids de +17,2 g et +17,9 g.

Les **huîtres de 2^{ème} année** d'élevage ont eu une **croissance estivale** variant entre +12,6 g à **Mérignac** et +26 g pour les sites de l'île de Ré (**Le Martray** + 26,7 g et **La Flotte** +25,1 g). Les autres parcs présentent des gains de poids entre +13,5 g (**Bourgeois**) et +19,6 g (**Chevalier**).

Les performances de croissance des huîtres en dernière année d'élevage sur les parcs de pousse ont été en-dessous des références estivales. Le déficit de croissance des **huîtres de 3^{ème} année** s'élève à près d'un tiers (7,3 g) comparativement aux années précédentes. Ce manque de croissance a été observé au niveau des trois parcs de pousse, et est corroboré par les observations des professionnels sur le terrain (« absence de pousse », « pas de dentelle »). A l'issue de l'été 2023, le poids moyen individuel variait de 54,1 g à Lamouroux à 57,6 g à La Coupe à Colleau.

Remerciements : Nous remercions les professionnels partenaires, le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle et le Lycée de la Mer de Bourcefranc qui nous prêtent des emplacements sur leurs parcs. Le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle entretient les élevages et réalise les échantillonnages sur l'île de Ré.

*Citation : **Barbier P, Barré M, Bodin P, Oudot G (2023) Observatoire Ostréicole du littoral charentais – Bulletin saisonnier n°2 – Été 2023. CAPENA, 2p.***